

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 juillet 2008**

Décision n° **B-2008-0160**

commune (s) : Albigny sur Saône

objet : Centre de longs et moyens séjours (CLMS) - Densification du centre - Travaux d'assainissement - Réalisation d'un bassin de rétention et construction de collecteurs d'eaux pluviales - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 30 juin 2008

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Rivalta.

Bureau du 8 juillet 2008**Décision n° B-2008-0160**

objet : **Centre de longs et moyens séjours (CLMS) - Densification du centre - Travaux d'assainissement - Réalisation d'un bassin de rétention et construction de collecteurs d'eaux pluviales - Autorisation de signer le marché**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 26 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2008-6084 en date du 25 février 2008, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des travaux de réalisation d'un bassin de rétention et la construction de collecteurs d'eaux pluviales desservant le centre de longs et moyens séjours à Albigny sur Saône.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 juin 2008, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Bouhey-SocafI pour un montant de 343 856,90 € HT, soit 411 252,85 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour l'attribution des travaux d'assainissement du centre de longs et moyens séjours à Albigny sur Saône et tous les actes contractuels liés avec le groupement d'entreprises Bouhey-SocafI pour un montant de 411 252,85 € TTC.

2° - La dépense correspondante au titre du présent marché pour un montant de 343 856,90 € HT, soit 411 252,85 € TTC sera imputée sur l'autorisation de programme 1258 - Albigny sur Saône - densification du centre-est, individualisée en dépenses par délibération n° 2007-4494 en date du 12 novembre 2007 à hauteur de 2 350 000 €.

3° - Les montants à payer en 2008, au titre des ces travaux, soit 411 252,85 € TTC, seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 231 582 de la section d'investissement au titre de l'opération - fonction 0811.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.